

C'EST DANS *l'Aire*

Dossier

GESTION DE L'EAU
QUI FAIT QUOI ? ● P. 8

APREMONT | AVILLY-SAINT-LÉONARD | COYE-LA-FORÊT | CHANTILLY | GOUVIEUX | LAMORLAYE
LA CHAPELLE-EN-SERVAL | MORTEFONTAINE | ORRY-LA-VILLE | PLAILLY | VINEUIL-SAINT-FIRMIN



WWW.CCAC.FR

C'EST DANS l'Aire

N°6 - Décembre 2024

Sommaire

Page 3 - Retour en images

Page 4 et 5 - Brèves

Page 6 et 7 - Dossier : Gestion de l'eau, vos questions et nos réponses sur le transfert de la compétence


Page 8 et 9 - Santé : L'offre de soins de l'Hôpital Privé de Chantilly - Les Jockeys.

Page 10 - Aire au vert : Comment réduire ses déchets en période de fêtes !

Page 11- Rencontre avec Anne Miller, Administratrice du Domaine de Chantilly - Fondation d'Aumale

Contactez les services de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne :

 contact@ccac.fr

 03 44 62 46 60

Vos démarches en ligne sur les sites

 www.ccac.fr

 www.aireauvert.fr

Retrouvez l'actualité de l'Aire Cantilienne sur les réseaux sociaux :

 @airecantilienne

 @airecantilienne

 Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

 Aire Cantilienne

Directeur de la publication : Le Président de la CCAC

Rédacteur en chef : Benoît Morel

Rédaction : Marie VERRIER, Carla BOUTIN - Services de la CCAC

Secrétariat : 03 44 62 46 65 - m.verrier@ccac.fr

Maquette : CCAC - Service Communication

Photos-Illustrations : CCAC - Service Communication

Couverture : Adobe stock

Impression : Imprimerie BEDU - 24 000 ex

N° ISSN : 3073-7702



Edito du Président



C'est avec un grand plaisir que je vous présente ce sixième numéro de notre magazine d'information, «C'est Dans l'Aire». Ce trimestre, nous avons choisi de mettre en lumière des sujets essentiels qui touchent notre quotidien et notre territoire.

Tout d'abord, le transfert de la compétence Eau et Assainissement est un enjeu majeur pour notre Communauté de Communes. Dès 2025, cette nouvelle responsabilité nous engage à garantir un accès à l'eau de qualité pour tous, tout en préservant notre environnement. Les élus se sont mobilisés pour permettre de gérer cette compétence au mieux et de répondre ainsi aux obligations imposées par l'Etat.

Nous avons également à cœur de soutenir l'Hôpital Privé de Chantilly-les Jockeys, un établissement qui joue un rôle crucial dans la santé de notre population depuis plus de 60 ans. Il nous a semblé opportun de vous présenter, en page 8 et 9, l'offre de soins, ainsi que l'Accueil Non Programmé.

Ce numéro vous présentera d'autres initiatives et projets portés par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne. Que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la petite enfance ou du développement économique, nous œuvrons chaque jour pour un territoire préservé, chaleureux, dynamique et attractif.

Enfin la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne fêtera ses 30 ans le 26 décembre prochain.

L'occasion de se réunir le vendredi 17 janvier prochain pour célébrer 30 années d'action au service du territoire et de ses habitants. Retrouvez le détail de cet événement et les modalités d'inscription.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro, et reste accessible pour aborder tout sujet concernant notre territoire et votre collectivité.

François DESHAYES
Président de la Communauté
de Communes de l'Aire Cantilienne

L'Aire en images



1



2

1 et 2 : Le samedi 12 octobre dernier a eu lieu la 5^{ème} édition du Forum de la Transition Ecologique à La Chapelle-en-Serval. Expositions, ateliers, stands d'information, et repair Café étaient proposés aux visiteurs.

3 : La nouvelle liaison douce entre Chantilly et Lamorlaye a été inaugurée le 5 octobre dernier. Elle permet de relier les deux communes en toute sécurité. Elle s'inscrit dans le schéma global d'aménagement cyclable.

4 : Depuis le 4 novembre la ligne express Aire'BUS est en service, élus et voyageurs ont eu l'occasion de la tester le premier jour.

5 : La 18^{ème} édition du festival de lecture intercommunal Les Mots en l'Aire s'est achevée le 2 novembre dernier. Un mois d'animation sur le thème de l'Émancipation avec de nombreuses animations et de nombreux visiteurs ravis.

6 : Le 5 novembre a eu lieu le Forum de l'emploi au Foyer Culturel de Lamorlaye, pour mettre en relation recruteurs et les 400 visiteurs candidats à l'emploi.



3



4



5



6

COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL : DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !



Comme chaque année, La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne organise la collecte des sapins de Noël.

Seuls les sapins seront collectés – les déchets de jardin et autres déchets verts ne seront pas collectés.

Ils doivent être déposés à même le trottoir, sans sac à sapin, sans flocage et sans décoration.

Les calendriers de collecte distribués dans chaque foyer précisent ces informations.

Voici les dates de collecte par commune :

Apremont	mardi 21 janvier 2025
Avilly-Saint-Léonard	mardi 21 janvier 2025
Chantilly Centre Hôtel de Ville/ Bois-Saint-Denis	lundi 20 janvier 2025
Chantilly Centre / Canardière/ Le Castel / Gare	jeudi 23 janvier 2025
Coye-la-Forêt	lundi 13 janvier 2025
Gouvieux sud/ouest	mercredi 22 janvier 2025
Gouvieux centre/est	vendredi 24 janvier 2025
La Chapelle-en-Serval	vendredi 17 janvier 2025
Lamorlaye	jeudi 16 janvier 2025
Mortefontaine	vendredi 17 janvier 2025
Orry-la-Ville	lundi 13 janvier 2025
Plailly	lundi 13 janvier 2025
Vineuil-Saint-Firmin	mardi 21 janvier 2025



Les sapins seront déposés sur une plateforme de compostage pour être valorisés.

Retrouvez toutes les informations sur le site [aireuvert.fr](https://www.aireuvert.fr)

Agenda dans l'Aire Cantilienne

Pour tout savoir sur l'agenda des sorties, des spectacles, expositions et animations dans l'Aire Cantilienne, rendez vous sur le site de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis

www.chantilly-senlis-tourisme.com
rubrique "Agenda"



ÉCONOMIE

PERMANENCES DE L'ÉCO

Le dispositif d'accueil et de conseil des créateurs d'entreprise et porteurs de projets, vise à offrir un accompagnement dédié à ceux qui souhaitent développer leur activité sur le territoire.

L'objectif principal est de soutenir les porteurs de projets, qu'ils soient à l'étape de réflexion ou en phase avancée de création, en leur fournissant des conseils adaptés et en les orientant vers les ressources et partenaires adéquats.

Une permanence sera assurée tous les jeudis matin au siège de l'Aire Cantilienne (17 bis rue Guillemillot à Chantilly), accessible sans rendez-vous, pour permettre à ces entrepreneurs d'échanger sur leurs idées, leurs difficultés ou leurs besoins en matière de création d'entreprise.

Durant ces rencontres, ils recevront un accompagnement, avec pour objectif de répondre à leurs interrogations et de leur donner des pistes concrètes pour avancer dans leurs démarches.

Ce service s'adresse aussi bien aux créateurs déjà implantés sur l'Aire Cantilienne qu'à ceux qui envisagent de s'installer sur notre territoire. À l'issue de ces entretiens, un suivi régulier sera assuré pour veiller à ce que les porteurs de projet soient bien encadrés et ne se retrouvent pas isolés face aux multiples étapes administratives et juridiques.

L'enjeu de cette mission est de faciliter l'accès à l'information et aux ressources, afin de renforcer la dynamique entrepreneuriale locale et de soutenir durablement ceux qui souhaitent entreprendre.

Renseignements :

Abdellah AZAFAD - a.azafad@ccac.fr



La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne vous donne rendez-vous le vendredi 17 janvier prochain pour célébrer les 30 ans de notre collectivité dans un lieu emblématique de notre territoire.

L'occasion de se remémorer 30 ans d'actions au service du territoire et de ses habitants.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LE SITE [WWW.CCAC.FR](https://www.ccac.fr)

MOBILITÉ

AIRE'BUS, DESTINATION ROISSY

Depuis le 4 novembre, la ligne express au départ de l'Aire Cantilienne et à destination de l'aéroport de Paris-Charles De Gaulle est en service.

La ligne de car express AIRE'BUS est un service de transport en commun qui relie l'Aire Cantilienne à la Gare Routière de Roissy*^{*}, facilitant les déplacements pour les habitants qu'ils soient salariés ou voyageurs.

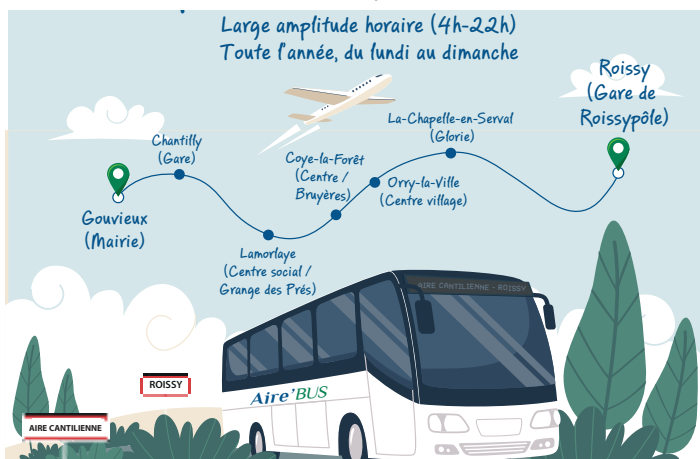
Au départ de Gouvieux, elle dessert 6 communes de l'Aire Cantilienne, pour un trajet maximum de 51 min offrant une alternative pratique aux trajets en voiture.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne propose une tarification compétitive, rendant les trajets accessibles à tous et en fait une solution économique pour les trajets réguliers comme occasionnels.

Retrouvez toutes les informations (horaires, arrêts, tarifs) sur le site ccac.fr rubrique se déplacer



* La gare routière de Roissy* se situe à quelques minutes à pied du Terminal 3 de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Le CDGVAL, navette gratuite de la zone aéroportuaire vous permet de relier les autres terminaux et zones de l'aéroport.



APPEL À CANDIDATURE

CRÉATION DU COMITÉ DES PARTENAIRES POUR LA MOBILITÉ DANS L'AIRE CANTILIENNE

Un comité des partenaires est un espace de discussion et de réflexion favorisant l'intérêt collectif en matière de transport. Il encourage la collaboration et la coordination entre les différents acteurs de la mobilité durable afin de :

- créer des services de transport public de meilleure qualité
- répondre aux besoins de déplacement des usagers en milieu urbain comme rural.

Ses objectifs sont clairs :

- Renforcer la place des employeurs et des usagers dans la gouvernance de la mobilité pour assurer un dialogue permanent et une meilleure compréhension des enjeux.
- Assurer une meilleure coordination verticale et horizontale des politiques de mobilité : entre les acteurs locaux (habitants, usagers, entreprises) et entre les AOM (autorités organisatrices de la mobilité).

Le Comité des partenaires se réunira au moins une fois par an (et autant de fois que la CCAC le jugera nécessaire) et avant toute évolution substantielle :

- de l'offre de mobilité,
- de la politique tarifaire,
- de la qualité des services,
- de l'information des usagers.

Retrouvez toutes les informations et les modalités de candidature dans la rubrique Actualités du site internet ccac.fr

TRAVAUX

TRAVAUX À AQUALIS : UNE PISCINE PLUS DURABLE

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a lancé les travaux de rénovation énergétique de la piscine Aqualis au début du mois de novembre.

Pour mémoire ces travaux visent à améliorer l'efficacité énergétique de l'établissement. Dans une démarche à la fois écologique et économique, ils s'inscrivent dans une volonté de réduire l'empreinte carbone de l'équipement, en modernisant les installations, la piscine prévoit de réduire sa consommation d'énergie réduisant ainsi l'impact des coûts de consommation de fluide.

La Communauté de Communes vous permet de suivre les travaux tout au long du chantier sur le site ccac.fr rubrique Actualités et sur les réseaux sociaux.





EAU ET ASSAINISSEMENT

L'EAU, UN ENJEU D'AVENIR ET D'AUJOURD'HUI...

La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne a entamé sa réflexion sur le transfert de ces compétences « eau potable » et « assainissement » depuis 2020 et a décidé de proposer à ses communes membres un transfert dès le 1^{er} janvier 2025, afin d'achever ce travail collectif. À terme, l'ambition est de mutualiser les moyens d'investissements et harmoniser les différents services sur notre communauté de communes.

Quels sont les enjeux de ces compétences ?

La préservation de la ressource en eau apparaît une priorité d'actualité. La CCAC va devoir se concentrer sur différents axes de travail dans les années à venir.

L'eau potable : conformément au code de la santé publique, les autorités compétentes en matière de distribution d'eau potable doivent prendre les mesures nécessaires pour améliorer ou préserver l'accès de toute personne à l'eau destinée à la consommation humaine. S'assurer d'une bonne qualité de l'eau, sécuriser l'alimentation en eau potable pour tous les usagers, limiter la perte sur les réseaux de canalisations...

L'assainissement : Réduire les pollutions au milieu naturel pour le préserver, maîtriser les arrivées d'eau dans le réseau de collecte et conserver l'intégrité du réseau de canalisations...

Autant d'enjeux et d'objectifs permanents de santé publique, ainsi qu'environnementaux, que l'Aire Cantilienne doit continuer à mener et améliorer, dans un souci de maîtrise budgétaire continue.

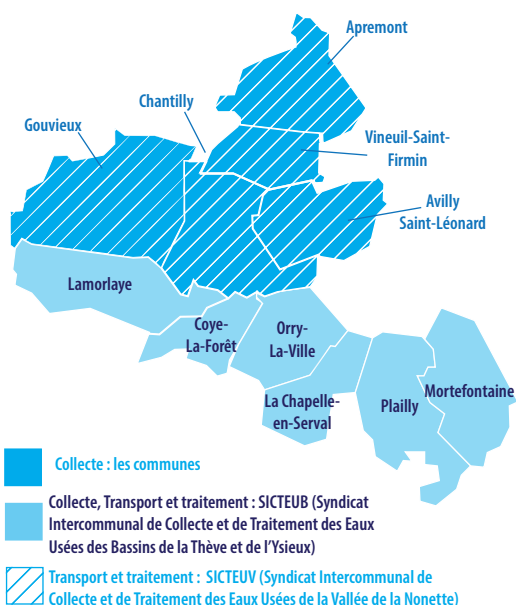
Concrètement, qu'est-ce qui change pour l'utilisateur ?

Selon votre lieu d'habitation, vos interlocuteurs directs peuvent rester les mêmes ou sont susceptibles d'évoluer.

ASSAINISSEMENT (collectif et non collectif)

jusqu'au 31 décembre 2024

au 1^{er} janvier 2025



“

La CCAC a entrepris les démarches pour le transfert des compétences eau et assainissement dès 2020.

Le transfert s'inscrit dans une volonté de répondre à la législation qui oblige les collectivités à l'opérer d'ici 2026.

Aux dernières nouvelles, il semblerait que l'obligation puisse être remise en cause. Nous suivons cela de près.

Pour cela de nombreuses réunions préparatoires, des rencontres avec chaque Maire et équipes municipales ont eu lieu pour permettre que ce transfert se fasse sereinement.

Ensemble, nous œuvrons pour une gestion durable de notre patrimoine commun et pour rendre un service de qualité aux habitants et usagers.

Manoëlle MARTIN

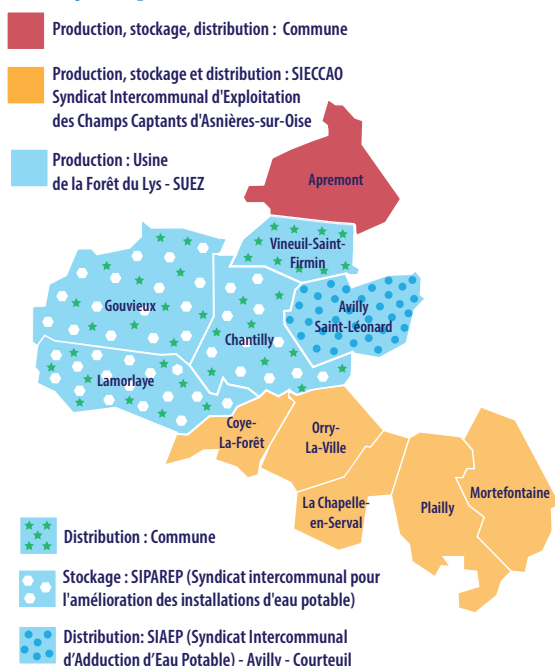
Vice-présidente en charge des équipements et des infrastructures.

Concrètement, qu'est-ce qui change pour l'utilisateur ? (suite)

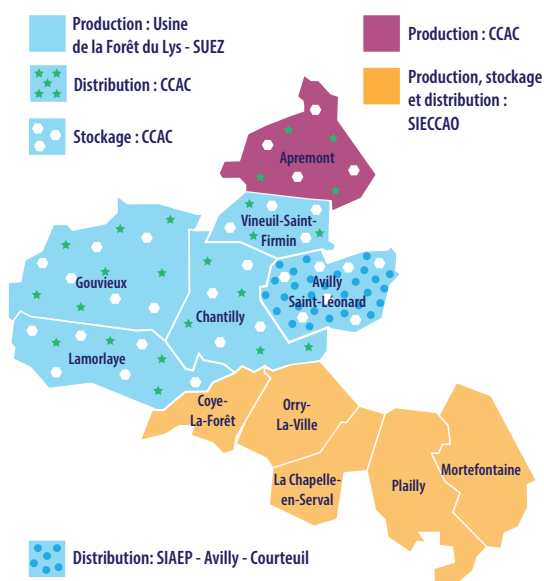
COMMUNES	COLLECTIVITE COMPÉTENTE AU 1 ^{ER} JANVIER 2025	CONTACT DIRECT POUR L'USAGER
APREMONT AVILLY-SAINT-LÉONARD VINEUIL-SAINT-FIRMIN CHANTILLY GOUVIEUX LAMORLAYE COYE-LA-FORÊT ORRY-LA-VILLE LA CHAPELLE-EN-SERVAL PLAILLY MORTEFONTAINE	SICTEUB : Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux	Société SUEZ Eau : Demande et réclamation : 0 977 408 408 Urgences techniques : 0 977 401 119 Diagnostics, vente et pour toutes autres demandes Standard Sictaub : 01 34 09 85 50

EAU POTABLE

jusqu'au 31 décembre 2024



au 1^{er} janvier 2025



COMMUNES	COLLECTIVITE COMPÉTENTE AU 1 ^{ER} JANVIER 2025	CONTACT DIRECT POUR L'USAGER
AVILLY-SAINT-LEONARD	SIAEP : Syndicat intercommunal d'adduction d'eau Avilly Courteuil	Société SUEZ Eau : Demande et réclamation : 0 977 408 408 Urgences techniques : 0 977 401 119
APREMONT CHANTILLY GOUVIEUX LAMORLAYE VINEUIL-SAINT-FIRMIN	CCAC : Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne	Société VEOLIA Eau : 0 969 367 261
COYE-LA-FORÊT ORRY-LA-VILLE LA CHAPELLE-EN-SERVAL MORTEFONTAINE PLAILLY	SIECCAO : Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise	Société SAUR : Pour votre dossier : 03 60 56 40 01 En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

OFFRE DE SOINS

L'HÔPITAL DE CHANTILLY - LES JOCKEYS : UNE OFFRE DE SOINS ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DE L'AIRE CANTILIENNE

L'Hôpital Chantilly - Les Jockeys joue un rôle essentiel dans la région en fournissant une large gamme de soins médicaux et chirurgicaux.

L'hôpital s'efforce d'assurer une prise en charge complète des patients en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire.

Les consultations et spécialités dispensées à l'Hôpital de Chantilly



CHIRURGIES



ACCUEIL NON PROGRAMMÉ (ANP)

Le service d'accueil non programmé (ANP) est conçu pour prendre en charge sans rendez-vous des patients âgés de plus de 3 ans pour des soins médicaux ne pouvant être anticipés ou retardés dans leur prise en charge.

Ce service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h sauf week-end et jours fériés n'est pas un service d'urgences vitales mais offre une réponse adaptée de médecine générale, de la médecine diagnostique ou des patients victimes de traumatologies diverses (plaie, entorse, fracture, etc...)

Pour toute situation d'urgence vitale, **le centre 15 reste l'interlocuteur prioritaire.**

Comment se déroule la prise en charge ?

Les patients sont accueillis par une infirmière avant de consulter un médecin. Cette organisation garantit un accueil optimisé. Les consultations se déroulent selon l'ordre d'arrivée et en fonction du degré d'urgence identifié. À l'issue de la consultation, si une hospitalisation est nécessaire, le médecin de l'ANP pourra organiser et proposer :

- **Une hospitalisation au sein de l'Hôpital de Chantilly** : si la pathologie relève des compétences de l'établissement.
- **Une hospitalisation dans un autre établissement de santé adapté** : si la pathologie nécessite une prise en charge spécifique non réalisable à l'Hôpital de Chantilly.

En cas d'urgence vitale, le médecin contacte directement le SAMU afin d'organiser une prise en charge immédiate et adaptée pour le patient.



LES ÉLUS LOCAUX S'ENGAGENT POUR SAUVER L'HÔPITAL DE CHANTILLY

L'hôpital Privé de Chantilly est en difficulté financière depuis plusieurs années, les différents plans de redressement n'ont pas abouti.

Dans ce contexte actuel où la santé est au cœur des préoccupations, il est apparu essentiel pour les élus de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dont les élus siègent au conseil d'administration, de s'engager et de soutenir l'Hôpital de Chantilly.

Alertés de cette situation François DESHAYES, Président de la CCAC et Eric WOERTH, Député sont fortement engagés depuis le mois de mai 2023 pour trouver une solution pérenne à la sauvegarde de cet établissement de soin essentiel pour les habitants de notre territoire.



Endocrinologie



Gynécologie



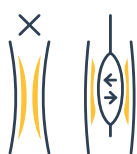
Imagerie médicale



Kinésithérapie



Unité du sommeil



vasculaire



Consultations d'anesthésie



Consultation - Chirurgie Thoracique

Les nouvelles technologies au service de la santé à l'Hôpital de Chantilly - Les Jockeys

L'hôpital adopte plusieurs nouvelles technologies pour améliorer les soins. Ces nouveaux procédés permettent aux professionnels de santé et aux médecins de confirmer et de préciser un diagnostic ou augmente le confort du patient.

En radiologie, l'installation d'un scanner de haute performance Somatom GoTop, intégrant des algorithmes d'intelligence artificielle pour des diagnostics plus précis, est un exemple marquant.

De plus, un nouveau système IRM utilisant l'IA (Intelligence Artificielle) et la technologie AIR Deeplearning a été installé pour offrir des examens de haute qualité tout en améliorant le confort des patients.

L'hôpital prévoit aussi de renforcer l'utilisation de la télémedecine, notamment dans les consultations en cardiologie et en diabétologie, pour faciliter l'accès aux soins spécialisés.

L'hôpital a investi dans la technologie du laser pour l'urologie avec un urétéroscope souple laser, pour le vasculaire (traitement des varices) et en digestif pour la prise en charge de la proctologie et des sinus pilonidaux.

Un nouvel appareil radio numérique équipera prochainement le bloc opératoire.



Contact

Standard : 03 44 62 66 66



Horaires

Un agent d'accueil est présent du :

Lundi au vendredi : 7h - 18h

Samedi : 9h - 12h et 13h - 17h

Dimanche et jours fériés : 9h - 12h et 13h - 17h

DÉCHETS

COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS EN PÉRIODES DE FÊTES ?

Papiers cadeaux, sapins, nappes, serviettes jetables, jouets cassés... Les fêtes de fin d'année sont une source de production de déchets et les questions suivantes se posent régulièrement : Que faire de ces déchets ? Comment faire pour en produire moins ? Voici quelques astuces simples à effectuer en cette période de fête permettant de réduire l'impact sur l'environnement et faire quelques économies.

D'autres alternatives et informations sur les consignes de tri des déchets de Noël sont disponibles sur notre site aireauvert.fr, rubrique actualités.

Privilégiez les nappes et serviettes en tissu, plutôt qu'en papier ; de même pour les couverts en métal, plutôt qu'en bois ou en plastique



Offrez des cadeaux dématérialisés ou d'occasion

Transformez les déchets en décoration, lors d'une activité manuelle avec les enfants par exemple



Recycler vos vieux vêtements, chutes de tissus pour votre décoration de Noël. Cette couronne fera un effet «WAOUH»



Confectionnez des repas maison à partir de restes de nourriture. Retrouvez quelques sélections de recettes sur le site aireauvert.fr rubrique Actualités.

Emballer les cadeaux avec des tissus, du papier journal, des boîtes à chaussures,...



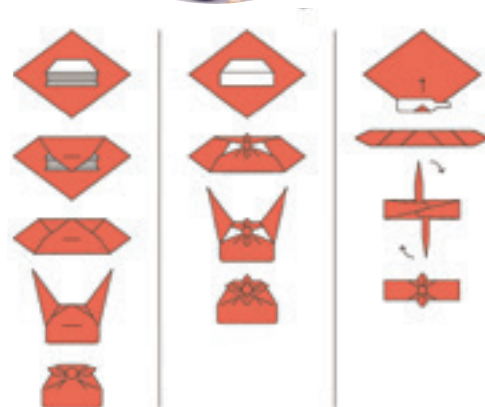
Fabriquez des produits cosmétiques et d'hygiène (pour soi, ou pour offrir)



L'art du furoshiki : Emballer sans déchet

20 000 tonnes de papiers cadeaux sont consommées en France par an, à la période de Noël.

Utiliser l'art du Furoshiki, une technique de pliage de tissus japonaise, permet de réduire ce tonnage.



Agenda de la transition écologique

Retrouvez toutes les informations sur l'agenda des actions pour la Transition écologique sur le site aireauvert.fr ou en scannant ce QR CODE



Anne MILLER, administratrice générale du domaine de Chantilly – Fondation d'Aumale

La rédaction de C'est Dans l'Aire est allée rencontrer Anne MILLER. Elle nous explique comment agir pour sauvegarder le patrimoine du Domaine de Chantilly.

C'est dans l'Aire : Qu'est-ce que le Mécénat Grand Public du Château de Chantilly et à qui s'adresse-t-il ?

Anne Miller : Le mécénat Grand Public s'adresse en fait... à tout le monde, du moins à toutes les personnes qui ont développé un attachement particulier à ce domaine d'exception, qui résulte du projet construit et délibéré d'un homme, le duc d'Aumale, pétri d'histoire de France, et qui fut le plus grand collectionneur de son temps. Il peut s'agir de collecter des dons de tous niveaux pour soutenir une action précise, ou tout simplement les travaux de restauration indispensables à la pérennité des différentes composantes du château. Chaque don compte, quel que soit son montant, et nous apprécions tous les dons, en ayant conscience que ce qui compte, ce n'est pas seulement leur montant en valeur absolue, mais l'effort consenti par le donateur au regard de ses revenus.

C'est dans l'Aire : Pouvez-vous expliquer en quoi le mécénat est essentiel pour le Château de Chantilly ?

Anne Miller : Le Château de Chantilly, propriété de l'Institut de France, parvient à autofinancer son fonctionnement à plus de 90% par ses ressources propres (billetterie/boutique, privatisations, domaine immobilier et forestier). Cependant, il ne parvient pas à dégager assez de capacité d'autofinancement pour financer l'ensemble des restaurations nécessaires à sa pérennité, et il reçoit un montant relativement faible de subventions publiques, contrairement aux grands établissements similaires propriété de l'Etat ou d'autres collectivités publiques. Le mécénat est donc indispensable pour mener à bien nos projets de restauration d'œuvres et de bâtiments classés monuments historiques, ainsi que nos expositions d'envergure, comme celle qui sera prochainement consacrée aux «Très Riches Heures du duc de Berry».

C'est dans l'Aire : Quels types de projets peuvent être soutenus par ces dons ?

Anne Miller : Ces projets peuvent être de toutes sortes. Outre les expositions, il s'agit essentiellement de dépenses de restauration nécessaires à la pérennité du

domaine, à la fois dans sa composante culturelle et naturelle. Il peut s'agir de replantations d'arbres dans le parc et en forêt, ou de restauration de tableaux, de manuscrits, de bancs, de statues, de vases. Il peut aussi s'agir d'amélioration des tentures ou de l'éclairage des salles du musée, ou encore d'achat de chevaux pour la Compagnie équestre !

C'est dans l'Aire : Comment le mécénat permet-il aux particuliers de créer un lien spécial avec le domaine ?

Anne Miller : Être mécène du château de Chantilly, cela veut dire développer une relation toute particulière avec ce site singulier, unique en France voire dans le monde, ce « monument complet et varié de l'art français » conçu par le duc d'Aumale, pour servir de témoin d'un certain art de vivre pour les siècles des siècles.

Ceux qui donnent peuvent, à juste titre, se sentir investis d'une véritable mission, au service de la pérennité du domaine de Chantilly, et pour ce qu'il apporte à son territoire environnant, en termes de sens, de valeurs mais aussi d'attractivité et de développement économique. A titre d'exemple, durant la fermeture liée à la Covid, 2000 donateurs ont soutenu le domaine en faisant des dons de tous montants et en adressant des messages de soutien et d'encouragement, ce qui nous a non seulement aidés financièrement, mais fait chaud au cœur.

Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à nos sociétés d'amis, l'Association des Amis du musée Condé, qui a récemment fêté ses 50 ans, les Friends of the domain of Chantilly, association basée aux Etats-Unis créée en 2015, et la toute jeune Société des Amis des Grandes Ecuries de Chantilly, créée en 2022, qui toutes cultivent ce sens profond de la générosité et de la volonté d'aider, tout simplement.

C'est dans l'Aire : Quels bénéfices fiscaux les entreprises et les particuliers peuvent-ils attendre en soutenant le Château de Chantilly par le biais du mécénat ?

Anne Miller : Les particuliers peuvent



bénéficier d'une réduction fiscale équivalente à 66% du montant du don voire 75% dans le cadre de l'imposition sur la fortune immobilière.

Les entreprises peuvent bénéficier d'une réduction sur l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%, et obtenir de surcroît des contreparties sur mesure dans la limite de 25% du montant du don. Ces contreparties peuvent se traduire en termes de communication, billetterie, mise à disposition d'espaces, visites privées, etc.

C'est dans l'Aire : Comment devenir mécène du Château de Chantilly ?

Anne Miller : Il n'y a rien de plus simple ! Pour les particuliers vous pouvez :

- Faire un don sur la plateforme de don en ligne en choisissant - ou pas - un projet sur lequel donner directement au domaine;
- Adhérer à l'une ou plusieurs de nos sociétés d'Amis.

Pour les entreprises, vous pouvez :

- Faire un don pour soutenir un des projets à réaliser, que ce soit un projet de restauration ou d'exposition, lié au patrimoine naturel ou culturel ;
- Faire un don pour soutenir les frais de fonctionnement du Château;
- Proposer des contributions en nature pour minorer le coût de certains de nos projets ;
- Rejoindre le Cercle des Entreprises mécènes du Château de Chantilly.

Château de Chantilly

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez à pas vous adresser à notre service mécénat :

✉ mecenas@chateaudechantilly.fr

Nous sommes là pour tout expliquer et orienter les futurs mécènes, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.



François Deshayes
Président de l'Aire Cantilienne

les Vice-présidents

et l'ensemble des élus du Conseil Communautaire

vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël
et une excellente année 2025



Rejoignez-nous pour célébrer les 30 ans
de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
le vendredi 17 janvier 2025.

Retrouvez les informations en page 4
et sur le site internet www.ccac.fr, rubrique Actualités.